

DEMANDE DE CONTRÔLE DE SUIVI APRÈS TRAVAUX D'UN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF EXISTANT

Adresse du bien

Commune : n° : Voie :
 Code postal : Complément d'adresse (résidence, appartement...) :
 Numéro de parcelle :
 Nature du Bien : Pavillon autre (précisez) :
 Collectif nombre d'appartements à contrôler :
 Date du précédent contrôle :

Identité du demandeur (propriétaire)

Mme M. NOM / Prénom : /
 Date de naissance : / / Lieu de naissance :
 N° de téléphone : Adresse email :
 Commune : n° : Voie :
 Code postal : Complément d'adresse (résidence, appartement...) :

Personne présente sur les lieux lors du contrôle

Le/la propriétaire Autre (à préciser) : En qualité de :
 Mme M. NOM / Prénom : /
 Date de naissance : / / N° de téléphone :

Pièces à joindre au présent formulaire

- Photos des travaux
- Facture des travaux
- Justificatif d'entretien de l'installation
- Contrat d'entretien
- Ou tout autre document en votre possession facilitant le contrôle

Adresse où envoyer le résultat du contrôle

Adresse du bien Adresse du demandeur
 Autre adresse Mme M. NOM / Prénom :
 Commune : n° : Voie :
 Code postal : Complément d'adresse (résidence, appartement...) :

Je soussigné,, demande la réalisation d'un contrôle de suivi après travaux d'un ANC existant.

J'atteste avoir pris connaissance que le contrôle sera réalisé par le prestataire de service du Syndicat, la société PCM Eau et Assainissement, et que son montant est de 270,20 € (tarif 2026).

Il est impératif que le compteur d'eau soit ouvert pour réaliser le contrôle. De plus, préalablement au contrôle, je vous demande de bien vouloir rendre accessibles tous les appareils sanitaires et les éléments de votre habitation (regards extérieurs, fosses...), ainsi que les éléments destinés à recevoir les eaux pluviales (gouttières, grilles, siphons, puits...).

J'ai bien pris connaissance que si le contrôle n'a pas pu se dérouler (absence au RDV, compteur d'eau potable fermé, refus du contrôle, habitat insalubre, habitation trop encombrée ne permettant pas la réalisation du contrôle), je serai alors redevable de la somme de 165 € pour le déplacement improductif.

Fait à : le : / / Signature :

Document à compléter et à renvoyer (ou à déposer) au SyAGE, 17 rue Gustave Eiffel - 91230 MONTGERON.
 Un titre de recette vous parviendra de la Trésorerie de Brunoy après la réalisation du contrôle à qui vous devez adresser votre règlement.